

1. **Dimanche Octave de la Nativité du Seigneur. SOLENNITÉ DE LA SAINTE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU (Circoncision du Seigneur).** Solennité de 2^e Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Fêtes de la Sainte Vierge (*Ps.109, 112, 121, 126*).
 2. **Saints Basile le Grand et Grégoire de Nazianze, Évêques et Docteurs de l'Église.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de Plusieurs Confesseurs ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs.
 3. **Saint Nom de Jésus.** Mémoire majeure. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes. À Laudes (et à la Messe), commémoration de **Sainte Geneviève, Vierge** : antiennes Propres.
 4. **Saint Odilon Abbé de Cluny.** Mémoire majeure (*voir au 2 ou au 19 Janvier*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife (Hymnes et Antienne de *Benedictus* et de *Magnificat* propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
 5. De la Férie. À toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, tout comme au Jour Octave de Noël. – Premières Vêpres de l'ÉPIPHANIE.
 6. **ÉPIPHANIE DU SEIGNEUR.** Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.

* *Au Temps de l'Épiphanie, c.-à-d. du 7 au 12 Janvier, l'Office de la Férie est réglé de la manière suivante : à toutes les Heures, Antiennes et Psaumes des Féries dans l'année ; à partir du Capitule, comme au jour de l'Épiphanie ; au Benedictus et au Magnificat, il y a une Antienne propre pour chaque jour. Oraison de l'Épiphanie avant le 1^{er} Dimanche après l'Épiphanie ; ensuite, Oraison de ce Dimanche. **
-
7. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. Office et Messe de la Sainte Vierge aux samedis après Noël. – Vêpres du Samedi : Antiennes et Psaumes des samedis dans l'année ; Capitule du Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie ; Répons bref, Hymne et Verset de l'Épiphanie ; Antienne du *Magnificat Remansit* du Samedi dans l'Octave de l'Épiphanie.
 8. **1^{er} Dimanche après l'Épiphanie.** À toutes les Heures, Antiennes et Psaumes du Dimanche ; à partir du Capitule, tout comme au Dimanche dans l'Octave de l'Épiphanie. Au *Benedictus* Antienne *Remansit*. – Messe *In excelso throno*. – Au *Magnificat* Antienne *Fili*.
 9. De la Férie. Antienne du *Benedictus Tria sunt* ; Antienne du *Magnificat Lux de luce*.
 10. De la Férie. Antienne du *Benedictus Vidimus stellam* ; commémoration de **Saint Paul premier ermite, Confesseur** (*voir au 15 Janvier*) : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Paul. – Antienne du *Magnificat Interrogabat*.
 11. De la Férie. Antienne du *Benedictus Omnes nationes* ; Antienne du *Magnificat Omnes de Saba*.
 12. De la Férie. Antienne du *Benedictus Venient ad te* ; Antienne de *Magnificat Admoniti*.
 13. **Baptême du Seigneur.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout comme autrefois au jour Octave de l'Épiphanie (c.-à-d. tout comme au jour de l'Épiphanie, sauf l'Oraison *Deus, cujus Unigenitus*, qui est propre).

ORDO DE L'ABBAYE DE RANDOL : MOIS DE JANVIER.

14. **Saint Rémi, Évêque.** Mémoire majeure (*voir au 1^{er} Octobre*) : à Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf l' Antienne du Benedictus qui est propre) ; aux Petites Heures, tout du même Commun – Vêpres du samedi Antienne *Suscepit*.
15. **II^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Antienne du Benedictus, de Magnificat et Oraisons propres).
16. **Saint Hilaire, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 14 de ce mois*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife (sauf les Hymnes, qui sont propres) ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Antienne *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
17. **Saint Antoine, Abbé.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
18. De la Férie. (Tout comme au Psautier ; Oraison du Dimanche précédent) – Messe de Requiem pour les défunts.
19. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Marius, Marthe, Audifax et Abachus, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
20. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Fabien, Pape, et Sébastien, Martyrs** : Antienne de Plusieurs Martyrs. – Messe des Saints Martyrs.
21. **Sainte Agnès, Vierge et Martyre.** Mémoire majeure. Toutes les antiennes sont propres ; les autres textes du Commun d'une Vierge Martyre. À Laudes, Psaumes des Fêtes. – Vêpres du Samedi, Antienne *Suscepit*.
22. **III^{ème} Dimanche après l'Épiphanie** (Tout comme au Psautier ; Antienne du Benedictus, de Magnificat et Oraison propres).
23. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Émérentienne, Vierge et Martyre** : Antienne d'une Vierge. – Messe de Sainte Émérentienne.
24. **Saint François de Sales, Évêque et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 29 de ce mois*). À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. Au Magnificat, Antienne *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église.
25. **Conversion de Saint Paul, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (*Ps.109, 112, 115, 138*).
26. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Robert, Albéric et Étienne, Abbés de Cîteaux** : Antienne des Confesseurs non Pontifes *Fulgebunt* (*au 31 Janvier*). – Messe *Confiteantur* du Commun de Plusieurs Confesseurs non Pontifes.
27. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Saints Timothée et Tite, Évêques** : Antienne des Confesseurs Pontifes *Beati servi illi*. – Messe *Sacerdotes Sion* du Commun de Plusieurs Confesseurs Pontifes.
28. **Saint Thomas d'Aquin, Prêtre et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure (*voir au 7 Mars*). À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur non Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun. – Vêpres du Samedi, Antienne *Suscepit*.
29. **IV^{ème} Dimanche après l'Épiphanie.** (Tout comme au Psautier ; Antienne du Benedictus, de Magnificat et Oraison propres).
30. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Sainte Bathilde, Reine** : Antienne d'une Sainte Femme. – Messe de Sainte Bathilde.
31. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Saint Jean Bosco, Prêtre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de Saint Jean Bosco.